

Edition du "REVEIL DU NORD" 100 rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS 43, boulevard Haussmann (9^e)

Le Réveil

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

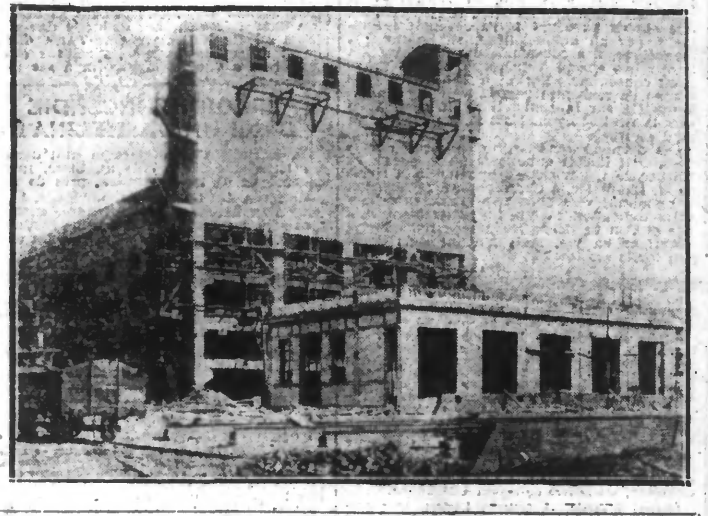
BUREAUX : ROUBAIX 1^{er} 9-11 45, rue de la Gare, 45 TOURCOING 1^{er} 9-25 8, rue Desurmont, 8

LES GRANDS TRAVAUX DE LA REGION DU NORD

AUX MINES DE LENS

La merveilleuse industrialisation de la région de Wingles et Douvrin

Quand on examine le chemin parcouru par l'industrie houillère depuis 1780, depuis le jour où Jacques Desandrouin découvrit à Anzin, le premier mineur de charbon, et qu'on jette un coup d'œil sur les fabrications nouvelles entreprises par nos compagnies minières, on ne peut que rester frappé d'admiration devant la somme d'efforts, d'énergie et de science déployés par nos travailleurs manuels et techniciens durant les deux siècles passés; on ne peut que rester frappé d'admiration également devant l'importance et la rapidité des progrès ré-



Un des sites de l'usine à carbure de Wingles, construite en us par l'Entreprise du Génie civil, à Lens (Directeur M. Rouger).

vert de vastes bâtiments prêts, dirait-on, à fonctionner. Il s'agit de l'usine d'électrochimie, que la Compagnie compte faire marcher dans quatre mois. Deux immenses fours électriques pour la fabrication du carbure de calcium et la transformation de celui-ci en cyanamide, un faisceau de voies ferrées, des groupes électrogènes de 4.500 et 3.000 chevaux, hauteurs de 34 et 17 mètres, tout un ensemble de constructions établies avec un certain cachet décoratif par l'Entreprise du Génie Civil de Lens, que dirige M. Rouger, viennent d'être terminées sur des terres qui étaient encore vierges en octobre 1928. C'est un record dans la construction.

Les Usines de Wingles A proximité de l'importante verrerie Franco-Belge, dans laquelle la Compagnie de Lens a de gros intérêts, et sur quelques-uns des 45 hectares de terres qu'elle possède, les Mines ont construit, il y a quelques années déjà, de grandes usines où l'on transforme l'ammoniac en acide nitrique et l'acide nitrique en nitrates de chaux, engrais peu connus, peu employés avant guerre par l'agriculture. La consommation qui était de 9.000 tonnes en 1913 est passée à 37.000 en 1927, c'est assez dire si cet engrais a été jugé préférable aux engrais azotés par nos cultivateurs. Au fond de la voie ferrée de Pont-à-Vendin à Wingles, la Compagnie de Lens a créé là de vastes ateliers de chaudronnerie, forges, ajustage, machines-outils, menuiserie, etc., où sont réparés et remis les wagons et locomotives qui circulent sur son réseau. Les bâtiments qui couvrent plus de 5.000 mètres carrés ont été édifiés et viennent seulement d'être terminés. Plus loin, dans ce pays si calme, si cam-

Le drame mystérieux du train Creil-Paris

Au cours de son dernier interrogatoire qui eut lieu hier, lundi, le chauffeur Fauqueois a continué de protester de son innocence.

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL) Ainsi que nous l'avons annoncé, le dernier interrogatoire du chauffeur Fauqueois, inculpé du meurtre de son compagnon Lattaignant, député de Tourcoing, a eu lieu hier à Amiens. Le parquet d'Amiens d'une part, M. Kérambrun, juge d'instruction, d'autre part, appartenant à cette affaire une grande activité afin de la clore du plus tôt et de la soumettre à la session prochaine des assises.

La question se pose toujours : Fauqueois est-il coupable? Ne l'est-il pas? MM. les docteurs Balhazar et Muller apportent à cette question des constatations scientifiques. Mes Ecoffier et Phalempin, de Douai, qui défendent l'inculpé, considèrent ces constatations comme étant insuffisantes pour condamner quelconque.

L'interrogatoire d'hier Hier donc, à 9 h. 30, Fauqueois après avoir embrassé sa famille, qu'il attendait à l'entrée du Palais de Justice, fut introduit dans le bureau de M. Kérambrun, juge d'instruction, en même temps que M. Ecoffier et Phalempin, ses avocats.

Alors que nous l'avons annoncé, il ne s'est agi lundi que d'un simple interrogatoire. De 9 h. 30 à midi 30 et de 14 h. 30 à 18 heures, le magistrat invita l'inculpé à conter de nouveau, dans ses plus amples détails, la façon dont il s'était comporté le dimanche 12 septembre de son compagnon, surtout de dire comment il avait aperçu le cadavre à travers les volets.

Une nouvelle reconstitution

Fauqueois, le 30 avril dernier, à 22 heures, de la hauteur du fourgon qui suivait le tender, a-t-il pu voir le cadavre de son compagnon Lattaignant couché sur le rail? C'est le point que le magistrat va éclaircir bientôt en faisant son instruction.

Est-il coupable? Ne l'est-il pas? Nous n'avons aucun commentaire à faire sur ce drame qui peut paraître comme un premier jour mystérieux. L'instruction est sur le point d'être close, l'interrogatoire est terminé en tous cas.

Quelle sera la solution que prendront les jurés? Personne, nous l'avons dit, ne peut la présager, car des hommes éminents, des médecins légistes, pris parmi les plus capables, ont, après de nombreuses et sérieuses expériences, signé en conscience des rapports extrêmement précis et concluants, défavorables à l'inculpé, mais... car il y a un mais... ce sont là des constatations scientifiques, ce ne sont pas des « preuves » de la culpabilité de Fauqueois qui, toujours, proteste de son innocence.

Nous croyons savoir, d'autre part, qu'à la suite des révélations faites récemment par les chemins de Tourcoing, révélations que nous avons reproduites, la Compagnie des Chemins de fer du Nord a ordonné une enquête administrative auprès de certains employés qui, au début de l'enquête, avaient eu cours d'interrogatoires, affirmé que la voie n'a pas été fait qu'à très rarement, pour ne pas dire jamais... Or, M. Arnould, ingénieur principal-adjoint à la traction, ces mêmes chemins, dont quelques-uns sont pensionnés de la Compagnie comme accidentés de travail, ont enfin avoué ces jours derniers avoir eu aussi, comme leur collègue Lattaignant, effectué cette voie. Il est certain que ce sera là pour la défense un précieux argument, dont elle se servira quand le besoin se présentera.

On en arrivera donc à ceci : MM. les docteurs Balhazar et Muller, lors des prochains assises, exposeront leur thèse sur cette affaire, thèse qui sera combattue fortement par M. Ecoffier et Phalempin, avocats de la défense.

Telle est, actuellement, la situation de ce drame mystérieux. R. L.

DES ECOIERS DE L'ARBRISSEAU COMMENÇAIENT LA GREVE...

...mais après une demi-journée de manifestation ils se retrouvèrent sur les bancs de la classe

Les jeunes écoliers du hameau de l'Arbrisseau, dans le département de Valenciennes, ont commencé hier matin, le 6 janvier, à manifester pour protester contre la fermeture de l'école de leur hameau. Ils ont fait un cortège dans le village, puis se sont rendus à l'école où ils ont fait une manifestation. Ils ont été dispersés par la police et se sont retrouvés dans la classe.



Le groupe des écoliers de l'Arbrisseau avant la rentrée en classe, hier après-midi.

rendit tout bonnement aux domiciles de leurs parents, fut plusieurs fois menacé de contraventions etc. Hier après-midi la grève se termina faute de grévistes.

Une grève de protestation...

La raison de cette petite manifestation, nous l'avons dit, est la fermeture de l'école de leur hameau. Les parents ont protesté et ont fait une grève de protestation. Ils ont été dispersés par la police et se sont retrouvés dans la classe.

Un mari brutal qui vivait séparé de sa femme, la blessa à la figure

Depuis deux ans environ, Mme Olympe De Massenaere, née Renard, a Croix en 1894, vit séparée de son mari Edouard De Massenaere, qui habite à Roubaix, 122, rue de l'Épée, et exerce la profession de journaliste.

Le banquier Manzi-Fé va être reconduit à la frontière transalpine

Le banquier Manzi-Fé, italien, a été reconduit à la frontière transalpine. Il avait été arrêté par la police française et était en détention.

UN COSTUME POUR LA PRINCESSE!



Le costume de sardinaire qui sera offert à la princesse Marie-José, par les sardinaires italiens.

UN POLONAIS POIGNARDE DANS LES RUES

Dans la soirée d'hier, rue de la République à Suresnes, le polonais Lésinski, Schocolliac, 43 ans, demeurant à Paris, a été blessé d'un coup de couteau dans le sein par un inconnu qui a pris la fuite.

Appréhendé

Muni de signalement du brutal époux, les agents Fleury et Caron se mettaient en chasse. A minuit 30, ils étaient assés heureux pour appréhender Edouard de Massenaere, qui se trouvait dans un hôtel de la rue de Valenciennes.

La grave affaire des "Biscuits régénérateurs"

A la suite de plaintes venues de Boulogne-sur-Mer, Calais, Arras, Lens, Douai, Billy-Montigny, Paris-Plage, Berck, Bruay, Guise, Gamaches, Maubeuge, Hirson, etc., la Brigade Mobile de Lille est chargée de l'enquête.

Dans son numéro du 31 octobre dernier, le Réveil du Nord, seul de toute la Presse, a révélé cette grave affaire qualifiée par les intéressés de « tromperie sur la nature et les qualités substantielles de la marchandise vendue », affaire qui vient de s'aggraver encore par suite de nouvelles plaintes.

« Force — Santé — Vigueur » Voici en substance ce que déclarent les plaignants : « Sous un alléchant emballage de couleurs vives, rouge et jaune, des boîtes de biscuits dit : Biscuits Régénérateurs » promettaient sous un génie de savoir un tel rayon de biscuits, du docteur John Brown, préparés suivant la formule du docteur G. Plancheu, professeur à l'École supérieure des sciences médicales appliquées de Paris, étaient un puissant reconstituant pouvant convenir aux personnes anémiques, tuberculeuses, manquant d'appétit, atteintes de faiblesse ou en état de grossesse, etc.

La première plainte fut déposée entre les mains du parquet d'Arras par M. Delplace-Ripoche, confiseur, rue Ernestine, à Arras, qui, pour ne pas perdre plus d'argent, ayant été informé qu'il devait verser une somme importante pour se constituer partie civile, préféra retirer sa plainte, laissant au Procureur le soin de continuer l'action publique.

Les administrateurs de la société des Biscuits Régénérateurs profitèrent de cette occasion pour adresser des lettres à leurs clients, les avisant qu'ils devaient retourner de retirer sa plainte et qu'il était assigné par eux en dommages-intérêts. Devant les agissements de ces individus, M. Delplace déclara sa plainte.

Les plaintes affluent aux Parquets Bientôt, d'autres commerçants ne tardèrent pas à se rendre compte, comme M. Delplace, qu'ils avaient été les dupes de gens qui se faisaient passer pour des médecins et qui leur avaient fait signer par eux en dommages-intérêts. Devant les agissements de ces individus, M. Delplace déclara sa plainte.

Un agent d'une maison de commission qui s'occupe de l'importation de marques d'est réclamation présentée par nos collègues et déposé un certain nombre de boîtes de Biscuits Régénérateurs, à vendre 15 fr. la boîte, avec une commission de 30 %.

« En même temps, il me faisait signer des traités qui devaient être renouvelés et, contrairement à ce qu'il m'assurait, le premier stock demandé, n'était pas entièrement liquidé lors de l'échéance.

« Or, ajoute M. Lavinasse, ces manœuvres n'avaient d'autre but que la remise immédiate de traités acceptés et aussitôt exécutés par la Société des Biscuits Régénérateurs, mais les marchandises ultérieurement expédiées ne possédaient ni réalité aucune des propriétés et qualités substantielles annoncées dans les écrits du fabricant. Avant au que ces biscuits aient fait l'objet d'une analyse, je ne pouvais dès lors les mettre en vente sans me rendre complice du délit de fraude, nous venons plus loin qu'un commerçant à maille à partir avec le service des fraudes.

« Cependant, en dépit de mes réclamations, les traités acceptés me furent présentés et je fus dans l'obligation de les payer pour éviter les poursuites inévitables de nos correspondants que je veux croire de bonne foi.

« J'apprie cependant que les vendeurs prétendaient que leur produit constituait une espèce de médium homœopathique dont les propriétés pouvaient être révélées par une analyse et c'est donc ainsi que je compris que j'avais été victime d'audacieux escrocs qui avaient opéré de Boulogne-sur-Mer, à Arras, Mer, Calais, Arras, Lens, Douai, Paris-Plage, Berck, Bruay, etc., et qui brédaient dans notre région par l'information parue dans le Réveil du Nord, ou les journaux de la région, l'action dans un autre rayon, le Normand, semblait-il.

« C'est donc dans ces conditions que M. Lavinasse a été appelé à intervenir une fois de plus en tant que M. le Procureur de la République à Béthune, pour mettre fin à ces opérations certainement réprouvables.

Les plaignants D'autre part, nous apprenons que des plaintes identiques ont été déposées par MM. Delplace-Ripoche, confiseur, rue Ernestine, à Arras; Bois d'Anghin-Bellavoine, 75 Grand'Place, à Gemmeche (Somme); Georges Lavinasse, place Massenaere, à Billy-Montigny; Desprez-Moniez, épicer, boulevard E-Baety, à Ailly; Becker, boulanger, 12, rue de l'Étoile à Compiègne; Emile Dubanel, épicier, 79, rue de Béthune, à Boulogne-sur-Mer; Fybecor-Duport, boulanger, 11, rue Pasteur, à Calais; Vrainmont-Maryux, boulanger, 86, route Nationale, à Bruay; Luclyusse-Lava, maître de France, à Valenciennes; Dautres, boulanger, rue de la Paix, à Valenciennes; Giller, 10, rue de la Paix, à Paris-Plage; Giller, 10, rue de la Paix, à Paris-Plage.

NOTRE GRAND CONCOURS DU PLUS GRACIEUX SOURIRE

2535 prix valant 151.500 fr.

La Liste des Lauréats

- 14636 M. FIGUEROA Henri, rue Marcel Sembat, 26, à HELLEMES.
14636 M. LUVONI Alfred, rue Dupleix, 8, à HELLEMES.
14636 M. FAIVRE Emile, rue Saint-Laurent, à DROCOURT-MINES.
14636 M. DUBOIS Fernand, coron 5 bis 7, à GUESMAIN.
14636 M. DIEU Victor, rue d'Heudain, à AUCHEL.
14636 M. TISON Ernest, rue Jean Jaurès, 132, à LOURCHES.
14636 M. LOOVE Emile, rue de l'Arbrisseau, cour Vignard, 4, à LILLE.
14636 Mlle DUSARDIN André, rue André Chénier, 10, à GUESMAIN.
14636 Mlle MONNIER Simonne, rue Henri Quevaere, 59, à LOMME.
14636 M. MILLEVILLE Henri, Grand'Place, 19, à TEMPLEVEU.

LA TOUR PENCHÉE DE SAINT-MORITZ

2537 prix valant 152.000 fr.

Comme chaque jour nos équipes de scrutateurs ont mené hier activement leur besogne.

- 14736 M. CARRE André, rue de Phildelphie, 124, à LILLE.
14746 M. NEP Paul, route de Quénoy, 100, à MARLY-LEZ-VALENGNIENNES.
14746 M. NEP Paul, route de Quénoy, 100, à MARLY-LEZ-VALENGNIENNES.
(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)